

**Discours de Yaël Braun-Pivet en hommage à Pierre-François Veil
« Un attachement à la République »**

Mesdames et messieurs les membres de la famille de Pierre-François Veil, chère Barbara, cher Jean, chers Stéphanie, Raphaël, Lucas et Rebecca,

Monsieur le Président du Mémorial de la Shoah,

Monsieur le Grand rabbin de France,

Monsieur le Président du CRIF,

Chers Serge et Beate Klarsfeld,

Chers amis de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah,

Mesdames, Messieurs,

Il est des silences qui parlent pour ceux qui ne sont plus.

Et il est des lieux qui, mieux que les mots, décrivent l'essence d'une vie.

Ce Mémorial de la Shoah est de ces lieux.

Pierre-François Veil y était intimement attaché – jusqu'à lui confier ses archives personnelles.

Récemment encore, il était aussi en ces murs, pour inaugurer l'exposition « Simone Veil, mes sœurs et moi ».

Et puis, il y a ce parvis. À la croisée de ce que fut sa vie.

D'un côté, le Mur des Noms, inauguré le 27 janvier 2005 par le Président Jacques Chirac et Simone Veil, sur lequel veillent les ombres de 75 568 vies fauchées.

De l'autre, mitoyen, le Mur des Justes. Ce mur qui rappelle que, même dans la nuit noire, la lumière de la conscience humaine ne s'éteint jamais. Cette lumière

des Justes, que Pierre-François Veil s'attacha à reconnaître au Comité français pour Yad Vashem.

Entre la lucidité tragique et l'espérance en l'homme : ici se tenait Pierre-François Veil.

Son prénom venait d'un personnage du film *Les Enfants du paradis*, ce chef-d'œuvre cathartique de Marcel Carné de 1945, qu'avait tant aimé sa mère au sortir des ténèbres.

Mais c'est son nom qui le rattachait à l'Histoire. Ce nom de Veil, indissociable des droits des femmes, de la réconciliation européenne et de la mémoire de la Shoah.

Au fond, qu'est-ce que porter le nom Veil ? Pour Pierre-François, cette filiation était une obligation morale, qu'il remplit avec honneur. Grandeur. Fidélité. Fierté.

Il savait que cette ascendance lui conférait une responsabilité singulière : une voix écoutée, légitimée par son histoire. Et dans notre époque tourmentée, qui a plus que jamais besoin de repères et de voix qui portent, cette conscience l'a conduit à l'action. À l'engagement. Au courage.

Trois vertus qui forgèrent son héritage.

Pierre-François Veil avait un nom. Dès lors, il se fit un prénom.

Et il le fit en suivant ce que le judaïsme appelle le *tikkoun*. C'est-à-dire, pour suivre Delphine Horvilleur : « la conscience aiguë que ce monde brisé attend sans cesse une œuvre de réparation. »

Pour réparer ce monde, Pierre-François Veil choisit d'abord le Droit. Hasard de l'Histoire, ou clin d'œil du destin : il prêta serment en 1979. L'année même où sa mère fut élue première Présidente du Parlement européen.

Ceux qui le côtoyèrent dans les prétoires — jusqu'au cabinet Veil-Jourde où il vous rejoignit, cher Jean — décrivent un avocat hors pair, un « génie de la plaidoirie » aux « yeux rieurs », qui chérissait la langue française, autant que sa liberté de pensée.

Car Pierre-François Veil était un esprit résolument libre. Réfractaire aux étiquettes, il abhorrait les radicalités, le prêt-à-penser, les clivages artificiels, l'affichage. « L'important, disait-il, c'était de faire, et non pas de paraître. »

Fuyant les honneurs, il était un homme résolument altruiste et profondément humaniste, qui parlait avec la même considération à sa gardienne d'immeuble ou à un ministre. Vous l'avez dit aussi, avec amour et admiration, chère Barbara : « Il avait l'air d'un homme ordinaire, mais c'était un homme extraordinaire. »

Pudique, discret, réservé, Pierre-François Veil se définissait comme un « militant de la mémoire ». Et quel militant il fut ! À la tête du Comité français pour Yad Vashem, lui, l'homme de Justice, s'employa à reconnaître les Justes parmi les Nations, bâtissant des ponts là où l'Histoire avait creusé des abîmes.

En miroir de la « banalité du mal » d'Hannah Arendt, il croyait dans le merveilleux du bien. Il rappelait que si Vichy avait commis l'irréparable, des citoyens, anonymes et héroïques, avaient aidé au sauvetage des trois quarts des Juifs. Il s'exclamait souvent : « Tous les fonctionnaires n'étaient pas Maurice Papon ! ».

Telle est la leçon des Justes : dans une véritable société d'engagement, chacun, à sa place, a le pouvoir d'agir. De désobéir. De Résister.

En succédant à sa mère et à David de Rothschild à la présidence de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Pierre-François amplifia cette œuvre de transmission.

Dans son dernier rapport d'activité à la Fondation — dressant le bilan de 376 projets soutenus —, il eut cette formule : « Agir aujourd'hui au nom du passé ». Il y pointait alors cette « haine antijuive irrationnelle, virulente et poisseuse, qui prend désormais les habits hypocrites d'un antisionisme décomplexé. »

Face à ce péril, Pierre-François Veil plaçait son espoir en un puissant rempart : la République.

Pour cet humaniste et cet universaliste, la République fut toujours, et je le cite, « bien plus que la somme des éléments qui la composent et (...) le seul antidote à l'exacerbation des identités particulières qui menacent notre socle commun. »

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si, sur son bureau d'avocat, trônait encore, le 2 juin dernier, comme un symbole, une revue avec ce titre à la une : « La Promesse républicaine. »

Cet engagement républicain, Pierre-François Veil le mit en pratique. Dans les écoles. Dans la cité. Dans la rue.

Je me souviens du soutien, puissant, émouvant, qu'il apporta à la grande marche « Pour la République et contre l'antisémitisme » du 12 novembre 2023, que nous avons initiée avec le Président du Sénat.

« Pour la République, contre l'antisémitisme » : pour lui, pour nous, ces deux combats sont indissociables.

Peu avant que des centaines de milliers de citoyens défilent, il qualifia cette marche de « lueur d'espoir », pour que « les voix de la raison et de la nuance s'expriment et convergent ». Il avait fait sien cet avertissement de l'anticolonialiste Frantz Fanon : « Quand vous entendez dire du mal des Juifs, tendez l'oreille, c'est de vous dont on parle. »

Alors, Mesdames, Messieurs, comment lui dire adieu ?

Peut-être en retournant à la source. À cette terre de l'Est qui nous était chère : Nancy. Une ville où il se ressourçait. Une ville où, depuis plus de mille ans, les Juifs sont à leur place, comme partout en Europe. Une ville où nous devons inaugurer ensemble le Mémorial de la Shoah.

Comment lui dire adieu ?

Peut-être, aussi, en nous souvenant des engagements qu'il porta dans le cœur battant de notre démocratie, à l'Assemblée nationale.

Je me souviens de 2022, quand nous avons ensemble inauguré le buste à l'effigie de Simone Veil dans le Jardin des Quatre-Colonnes, au Palais-Bourbon.

Je me souviens de 2023, lors de la Journée du livre politique, à laquelle il était si attaché, en lecteur compulsif qu'il était. Lorsque je lui remis le Prix spécial des Députés, attribué à Simone Veil pour Seul l'espoir apaise la douleur, je lus son émotion dans ses yeux. Une émotion que je ressentis à mon tour, puissamment, lorsque Pierre-François et vous, cher Jean, m'avez remis le prix littéraire Simone-Veil l'an dernier.

Je me souviens de 2024. Pour célébrer les 60 ans du traité de l'Élysée, nous étions allés tous ensemble, avec Pierre-François, Jean et la Présidente du Bundestag Bärbel Bas, déposer une gerbe aux couleurs de la France et de l'Allemagne, dans la crypte de Simone Veil au Panthéon.

Je me souviens de 2025, dans la Cour d'honneur du Palais-Bourbon. Il était là, pour accrocher aux branches de L'Arbre aux mille voix l'inédit de Simone Veil, Pour les générations futures, devant les jeunes ambassadeurs du Mémorial de la Shoah.

Comment lui dire adieu ?

Peut-être en reprenant les ultimes phrases de son ultime rapport d'activité de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, qui résonnent comme un testament : « Dans un monde marqué par les fractures et les replis identitaires, nous agissons pour que cette mémoire reste un outil pour l'avenir ; (...) [et] pour contribuer à renforcer les valeurs communes qui font le ciment d'une société plus juste contre ceux qui cherchent à la fracturer ».

Rassembler plutôt que fracturer.

Réunir plutôt que diviser.

Ainsi Pierre-François Veil œuvra toute sa vie.

C'est pour cela qu'il avait la République dans le sang.

La *res publica* : notre chose commune.

Son combat pour la République fut celui de toute une vie. Puisse, dès lors, notre recueillement être un passage de témoin. Car le meilleur moyen d'honorer l'héritage de Pierre-François Veil est de le continuer, de le faire vivre par l'action. À nous donc de reprendre ce flambeau. À nous de poursuivre son engagement. Pour servir notre pays, notre patrie : la République.

Yaël Braun-Pivet
Présidente de l'Assemblée nationale